AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0885
R0000073041-DIV12

22 juin 2026

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

PIERRE ET VACANCES

(Euronext Paris)

Le 22 juin 2026, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat que Mubadala Capital[1] envisage de déposer sur les actions, les bons de souscription d'action cotés[2] et les actions de préférences non cotées de la société PIERRE ET VACANCES[3].

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres PIERRES ET VACANCES sont applicables.

[1] Mubadala Capital est une une « *limited liability company* » (« LLC ») immatriculée aux Emirats Arabes Unis, filiale indépendante de gestion d'actifs alternatifs de Mubadala Investment Company.
[2] FR001400B4H9 et FR001400B4G1
[3] Cf. communiqué diffusé par la société PIERRE ET VACANCES le 22 juin 2026.